

Caractéristiques d'un établissement scolaire jésuite

novembre 2010¹

L'originalité pédagogique et la vitalité éducative des établissements jésuites s'enracinent dans une pédagogie de la liberté fondée sur l'expérience d'Ignace de Loyola.

Un établissement scolaire jésuite est un lieu où se pratique un **accompagnement personnel** des élèves mais aussi des adultes qui forment la communauté éducative (parents, enseignants, salariés, bénévoles, membres des associations responsable et propriétaire, jésuites, anciens élèves...). Grâce

à des entretiens réguliers, chacun est conduit à toujours **faire un pas de plus pour développer le meilleur de lui-même**, comme le signifie la tradition jésuite du *magis*². L'attention à la personne se vit également à l'égard de l'établissement : l'association responsable, avec l'appui de l'association propriétaire et en lien étroit avec le(s) chef(s) d'établissement, veille à la cohérence entre ce qui est dit et fait.

Un établissement jésuite cherche à **responsabiliser les élèves** dans la prise en charge de leur cadre de vie et de classe : apprentissage de l'autonomie et de la vie collective, soutien, entraide et émulation, valorisation de leurs prises de responsabilité... **Cette éducation par les pairs se vit également entre adultes** : ils sont fortement incités à s'impliquer dans les différentes instances d'animation, de discernement et de décision, dans un esprit de service et d'amitié. Cette coresponsabilité se vit entre établissements du réseau Ignace-Education³, au sein du JECSE⁴ et partout où se trouvent des établissements jésuites.

Tout ce qui est proposé vise à ouvrir en toute liberté à **une rencontre avec le Dieu de Jésus Christ**. Comme aimait à le dire le Père Teilhard de Chardin : « en vertu de la création, et plus encore de l'incarnation, rien n'est profane ici bas à qui sait voir »⁵. **Une pastorale cohérente tout au long de la scolarité** est au centre d'un établissement jésuite. Irriguant l'ensemble des pratiques édu-



catives et pédagogiques, elle intègre catéchèse, aumônerie, programme d'action sociale (PAS), formation humaine... Elle concerne l'ensemble de la communauté éducative. L'animation de la pastorale suppose l'engagement d'enseignants, de parents, de membres du personnel, d'élèves et d'anciens

élèves. Pour exister, elle requiert des horaires, des lieux et des moyens. Elle repose sur la présence et la visibilité de **la communauté chrétienne formée par les chrétiens présents dans l'établissement**.

Un établissement scolaire jésuite **éveille à la justice** en offrant aux élèves, avec l'aide irremplaçable des adultes, la possibilité de **vivre des expériences de service** adaptées à leur âge, et notamment auprès des plus fragiles, les entraînant à **avoir un regard bienveillant** avant d'être critique, sur le monde et les êtres. Ce souci de la justice ne va pas sans une **solidarité vécue au sein même de l'établissement** et entre les établissements d'Ignace-Education. Elle s'accompagne d'une réflexion menée par l'association responsable pour identifier des défis de justice sociale et chercher à y répondre.

Les **Exercices Spirituels de saint Ignace** inspirent des manières de faire qui visent à l'unification de la personne et à son engagement dans le monde. Saint Ignace lie toujours intimement expérience intellectuelle et expérience spirituelle. Dans la tradition jésuite, il est essentiel de faire vivre une telle liaison, joyeuse et riche de sens. D'où l'importance de **favoriser chez tous une vie intérieure**, grâce à des pratiques qui donnent lieu à des reprises (relectures) : initiation à la prière, retraite de fin d'année ou dans la vie, travail entre enseignants sur les pratiques pédagogiques, célébrations, formations du CEP-Ignatien⁶...

Chaque établissement est appelé à toujours réinventer les espaces et les temps qui lui permettent de vivre ce qui est visé par ces caractéristiques.

1 Ce texte présuppose ce qui est attendu d'un établissement d'enseignement catholique (ouverture à tous, annonce de l'Évangile, lien avec l'Église, etc.), d'une œuvre jésuite en général et de ses liens avec la famille ignatienne (par exemple avec le MEJ). Écrit en novembre 2010, il devra être régulièrement actualisé pour tenir compte des expériences faites.

2 *Magis* : mot latin que l'on peut traduire par *plus* ou *d'avantage*.

3 « Ignace de Loyola Education » regroupe les 15 établissements jésuites de France (www.ignace-education.fr)

4 Réseau européen des établissements jésuites (*Jesuit European Committee for Secondary Education* - www.jecse.net)

5 Teilhard de Chardin, *Le Milieu Divin*, Seuil, Paris, 1957, p.47

6 Centre d'études pédagogiques ignatien, organisme de formation au service des réseaux ignatien (www.reseaucep.net).